Aéroport de Toulouse-Francazal

Commission Consultative de l'Environnement du 26 Juin 2019

La réunion s'est tenue à la préfecture de la Haute-Garonne à 14h30 en salle Bidou sous la présidence de Mme Anabel LESOURD, directrice du service de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial à la préfecture de la Haute-Garonne.

Participants

Membres des professions aéronautiques

- M. le Chef d'escadron DE KERGOLAY Augustin, (titulaire) Section aérienne de Gendarmerie de Toulouse,
- M. BELOT Christophe, (suppléant) Base de défense de Toulouse,
- M. le Commandant RICHARD Hermann, (suppléant) Etat-Major de la 11ème Brigade parachutiste.
- Mme FLAHAULT Solène, (titulaire) ATR Aircraft,
- M. CANONICI Jean-Christophe, (suppléant) S.A.F.I.R.E,
- Mme MONTIES Sabine, (suppléant) SETFA,
- Mme BERGOUTS Nadège, SETFA,
- Mandat du chef d'escadron CARRASQUEDO Loïc, (suppléant) 1^{er} RTP, au commandant RICHARD Hermann Etat-Major de la 11ème Brigade parachutiste

Membres de Collectivités Locales

- Mme LABORDE Pascale, (suppléant) Toulouse Métropole.
- M. ROBERT Josselin, direction environnement Toulouse Métropole.

Membres des Associations

- M. BARBERO Thierry, (titulaire) Association Saint-Simon Environnement,
- M. GUYADER Alain, (titulaire) Association Défense de Hautpoul,
- M. CREMOUX Joël, (titulaire) Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées,
- M. GINESTE Bernard, (titulaire) Collectif de Francazal,
- M. CONDON Pierre, (titulaire) Collectif de Francazal,
- M. MARIN Pierre, (suppléant) Association Francazal Champ d'envol 31.

Représentants de l'Administration

- Mme LESOURD Anabel, préfecture de la Haute-Garonne,
- M. GALKO Florent, coordonnateur du projet Francazal,
- Mme BAUTHIAN Valérie, préfecture de la Haute-Garonne
- M. DENAES Arnaud, DSAC Sud,
- Mme ROMBY Isabelle, DSAC Sud,
- M. DAL MASO Léon, DSAC Sud.

Excusés

- Mme LUCAZEAU Rachida, conseil régional Occitanie,
- Mme Ghislaine BELIS, DREAL Occitanie

1 INSTALLATION DE LA COMMISSION

Le quorum étant atteint, la CCE peut se tenir.

Début de la séance à 14h40

La CCE est présidée par Mme LESOURD Anabel et une présentation réalisée par la SETFA (Société d'Exploitation de Toulouse Francazal Aéroport) sert de support aux discussions. Cette présentation est jointe en annexe au présent compte-rendu.

2 APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DU 24 NOVEMBRE 2017

Concernant l'approbation du compte rendu précédent, M. Gineste souhaite indiquer qu'il n'y a pas eu de commission en 2018.

Le compte-rendu de la précédente commission est adopté à l'unanimité.

3 STATISTIQUES DE TRAFIC

Mme MONTIES (SETFA) présente les éléments statistiques liés à la plateforme de Francazal et notamment l'évolution graphique des mouvements aériens de 2011 à 2018.

La légère hausse de ces mouvements en 2018 s'explique par le meeting aérien organisé en septembre de la même année.

Mme MONTIES poursuit avec un comparatif des mouvements aériens entre les années 2017 et 2018, il est distingué deux pics d'augmentation du trafic : en mars 2017 lors d'une campagne militaire et en septembre 2018 lors du meeting aérien.

La typologie des mouvements est en suivant exposée :

55% du trafic est généré par l'armée, la gendarmerie et S.A.F.I.R.E,

24% par l'aviation privée,

18% par l'aéro-industrie et notamment les sociétés ATR, TARMAC, AIRPLANE PAINTER, AIRPLANE DELIVERY,

3% par l'aviation d'affaires.

La SETFA rappelle les horaires d'ouverture aux vols de 8h à 18h, 95% des vols s'effectuent sur cette place horaire.

La SETFA propose également des horaires à la demande, sous PPR (Prior Permission Request), ils représentent 5% des mouvements, la majorité de ces vols s'effectuent entre 18h et 20h.

Mme MONTIES indique que les essais moteurs effectués sur Francazal par les sociétés aéro-industrielles après maintenance des avions étaient au nombre de 701 en 2018 (728 en 2017). La plage hebdomadaire constatée se situe les jeudis et vendredis entre 10h et 15h. La SETFA a signé un protocole avec toutes les sociétés aéro-industrielles qui limitent les essais moteurs sur les heures en journée.

L'évolution du trafic est présentée :

pour l'armée, une activité en légère progression (+ 8%),

- pour l'aviation d'affaires, une activité nouvelle pour l'aéroport qui s'attend à une évolution suite à l'activation d'un protocole PAF (Police aux Frontières),
- pour l'aéro-industrie (+ 18%), l'activité est en progression, du fait notamment de la société TARMAC arrivée fin 2017.

Question de M. CONDON – Collectif de Francazal qui demande des précisions sur le protocole PAF: La SETFA a signé en septembre 2018 un protocole avec la Police aux Frontières pour les vols Intra Schengen (membres d'équipage et passagers) et extra Schengen (membres d'équipage uniquement). La SETFA prévient les autorités 24h à l'avance, et prépare un dossier en conséquence (documents d'identité des passagers). Les autorités, détachées de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, se déplacent sur l'aéroport si, après une analyse de risques, elles jugent opportun de contrôler le vol.

M. GALKO complète en indiquant que ce protocole est dû au contexte sécuritaire de 2015, sur le retour aux contrôles des frontières intérieures.

Remarque de M. GINESTE - Collectif de Francazal :

Le Collectif souhaite qu'il y ait plus d'informations et de détails communiqués sur les mouvements aériens, notamment sur le site internet de l'aéroport comme cela est fait sur celui de Toulouse-Blagnac.

A cette question la SETFA répond qu'elle ne pourra pas détailler les vols par sociétés (confidentialité) mais seulement par typologie (armée, affaires,...) ainsi que pour des opérations particulières (type meeting).

Mme LESOURD indique que cette demande est bien prise en compte.

M. GINESTE rajoute qu'il ne comprend pas pourquoi l'aéroport de Francazal est dédié à l'aviation d'affaires vu le faible taux d'activité.

M. GALKO répond que les trois axes de développement de l'aéroport sont les vols :

- de l'armée,
- de l'aéro-industrie,
- de l'aviation d'affaires.

M. MARIN de l'association Champs d'Envol souligne qu'il était satisfait de l'évolution de l'aéroport de Francazal et du respect de ses engagements.

Il indique que la solution pour développer l'aviation d'affaires serait d'étendre les heures d'ouverture de l'aéroport (au-delà de 20h00).

M. CREMOUX des Amis de la Terre Midi-Pyrénées demande pourquoi le vol des drones n'est pas intégré dans les statistiques des mouvements aériens.

La SETFA répond que ces mouvements sont à la marge, ils sont certes sous la surveillance des agents de la tour de contrôle mais ne sont pas intégrés aux statistiques, ce sont des mouvements verticaux, statiques et non transversaux.

La SETFA présente l'évolution des infrastructures de l'aéroport et des investissements du gestionnaire dans le cadre du contrat de concession qui représentent aujourd'hui 10 millions d'euros répartis de la façon suivante :

- Phase 1: mise aux normes pour 2 millions d'euros,
- Phase 2 : rénovation de bâtiments (étanchéité), station d'avitaillement et des chaussées aéronautiques pour 8 millions d'euros.

4 OPFRATIONS PARTICULIERES

Des opérations particulières ont eu lieu sur l'aéroport en 2018 (meeting aérien, campagne d'essai de l'A400M, exercices armée).

Remarque de M. GINESTE - Collectif de Francazal :

Il demande que les évènements particuliers soient publiés sur le site internet de l'aéroport.

La SETFA s'engage à mettre en ligne régulièrement les évènements particuliers suite à la refonte du site de Françazal qui sera opérationnel en septembre 2019.

5 TRAITEMENT DES PLAINTES

La SETFA rappelle le processus de dépôt des plaintes :

- Appel ou déplacement à l'aérogare,
- Réception des mails via le site francazal.aeroport@edeis.com
- Réception des courriers
- Formulaire sur le site internet www.francazal.aeroport.fr

13 plaintes ont été reçues, depuis le 1^{er} janvier 2018 à aujourd'hui, liées notamment à de nombreux vols effectués à basse altitude.

M. MARIN, Association Francazal Champ d'envol 31 et 1^{er} adjoint à la mairie de Fonsorbes, intervient concernant une personne qui s'est plaint sur la commune de Fonsorbes. Toutes les mesures ont été prises pour répondre à cet administré.

M. GINESTE – Collectif de Francazal indique à son tour que les plaintes arrivent soit par le biais de l'aéroport soit par le biais du collectif et que pour chaque plainte, une réponse est transmise.

Il demeure tout de même un écart entre les deux modalités de réception :

En 2016 : 25 plaintes déposées sur le site de Francazal et 94 sur le site du collectif

En 2017 : 9 plaintes déposées sur le site de Francazal et 63 sur le site du collectif

En 2018 : 13 plaintes déposées sur le site de Francazal et 26 sur le site du collectif

Mme LESOURD réexplique la procédure, et encourage le collectif à déposer les plaintes sur le site de l'aéroport.

La SETFA indique répondre systématiquement aux plaintes reçues.

M. GINESTE – Collectif de Francazal précise qu'on peut observer une diminution des plaintes mais les réponses sont très factuelles et le plaignant n'a pas l'impression que sa requête soit réellement prise en compte.

Mme LABORDE, Toulouse Métropole propose que le collectif envoie les plaintes à la SETFA.

M. CREMOUX, Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées souhaiterait qu'il y ait plus de détails sur la typologie des aéronefs, les dates (jour/mois) des mouvements.

Mme LESOURD propose que la SETFA détaille plus les mouvements soumis à plaintes.

Mme LABORDE, Toulouse Métropole, propose de répondre favorablement à cette demande en toute transparence.

M. GINESTE – Collectif de Francazal souhaiterait connaître la méthode de gestion des plaintes afin qu'il n'y ait aucune contestation de ces dernières.

Mme LESOURD propose un travail de collaboration avec la SETFA sur le process du dépôt de plaintes et de la réponse (typologie, horaire des mouvements et évènement lié à un mouvement).

6 QUESTIONS DIVERSES

M. CREMOUX Joël, Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées, souhaite savoir quelle est la vision du développement de la plateforme, notamment la société Hyperloop ou la société des taxis volants et le bruit que pourrait générer ce genre d'activité.

M. GALKO précise que l'objet de la séance est une commission consultative sur l'environnement, en termes de développement économique, le lieu n'est pas opportun pour en discuter.

Les 3 zones foncières de Françazal sont :

- 1^{er} RTP
- Zone concédée à la SETFA (gestion de l'aéroport et du parc immobilier)
- Zone prochainement concédée à Toulouse Métropole

Pour le préfet et par délégation, la directrice du service de la coordination des politiques publiques et de l'appui territôrial

Anabel ESOURD

7 Annexe: Support de presentation de la CCE